

**COMMUNAUTE 'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE -THIONVILLE**

**Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL DE COMMUNAUTE
Jeudi 22 février 2007**

La séance est ouverte à 19 heures 45.

Après avoir entendu quelques communications, le Conseil de Communauté :

- autorise le Président à signer le Contrat de Projets Etat/Région au nom de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville »
- accorde une subvention d'équipement de 70 000€ à l'IUT de THIONVILLE –YUTZ
- accorde une subvention de 2 000 € à l'IUT de THIONVILLE – YUTZ pour l'organisation du Colloque National de la Recherche des IUT
- accorde une subvention de 4 500 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat dans le cadre de la participation aux « Journées de la Création-Reprise d'Entreprise »
- accorde une subvention de 2 000 € au Lycée COLBERT de Thionville, pour l'organisation du Salon de la Découverte Professionnelle par le Bassin d'Education et de Formation de Thionville – Hayange – Rombas
- procède à la désignation des membres de la Commission de Concession d'Aménagement
- décide le renouvellement des concessions d'aménagement des Z.A.C. Espace Cormontaigne et Thionville Nord-Est
- donne son accord pour procéder à la démolition des bureaux des transitaires situés sur la zone du CTR
- approuve le principe de la passation d'une convention cadre avec l'EPFL pour le développement des périmètres à enjeux du territoire communautaire
- approuve la proposition de modification des statuts de la Communauté d'Agglomération pour intégrer la compétence « Petite Enfance »
- approuve le programme prévisionnel d'équipements d'accueil de la petite enfance
- décide, au titre de l'équilibre social de l'habitat, le versement de subventions à APOLO J, au CALM et au Foyer de Jeunes Travailleurs « Les Trois Frontières »
- décide de verser une avance sur subvention à hauteur de 50 % du montant de la subvention octroyée en 2006 pour les porteurs de projets concernés par la politique de la ville
- procède à la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Conseil d'Administration de l'association ATHENES
- approuve le coût des projets d'assainissement de la Commune de THIONVILLE-OETRANGE
- adopte le programme 2007 de travaux d'assainissement
- adopte le programme 2007 de travaux dans les édifices culturels
- se prononce en faveur de l'élaboration d'une charte paysagère
- accorde une subvention de 15 000 € au SMVT « Les Trois Frontières » pour participer à la manifestation « Le Beau Vélo de RAVeL »

- adopte le Budget Primitif 2007 et fixe le taux de TPU pour 2007
- adopte le Budget annexe de l'assainissement pour 2007 et les tarifs de redevance d'assainissement applicables en 2007
- adopte le Budget annexe des zones d'activité économique pour 2007
- décide l'admission en non-valeur de recettes irrécouvrables
- adopte le nouveau tableau des effectifs

La séance est levée à 21h00.